Ils ont sauvé les cales de halage

Christian Tardy, président de l'association des pescadous de la Verne et de Fabrégas, devant les cales de halage de la Verne. (Photos Ma. D.)

Délabrées et menacées de destruction il y a quelques années, les historiques cales de halage de la Verne et de Fabrégas sont aujourd'hui entretenues par des passionnés de pointus

Cinq minutes, pas plus. C'est le temps qu'il faut à Christian Tardy pour mettre *Celou*, son pointu, à la mer. Comme tous les heureux propriétaires d'une de ces charmantes barques provençales entre la Verne et Fabrégas, ce retraité utilise pour cela une cale de halage : une rampe inclinée en bois qui permet de faire glisser le pointu dans l'eau malgré le rivage escarpé. Pittoresque à souhait.

« *Tout cela a pourtant failli disparaître*, raconte Christian. *Il y a plus de dix ans, la DDTM* [1] *ne voulait plus entendre parler de ces cales délabrées et laissées à l'abandon sur le littoral. Pour les préserver et pousser les propriétaires de pointus à entretenir les installations, on a fondé une association.* »

C'est ainsi que les Pescadous de la Verne et de Fabrégas sont nés pour sauver ce patrimoine maritime édifié au début du XXe siècle aux abords des deux plages seynoises. Ces cales étaient alors destinées à abriter des largades les embarcations des pêcheurs propulsées à la rame ou à la voile qui ne pouvaient rentrer au port tous les soirs.

Aujourd'hui, on dénombre trente-trois cales de halage, pour autant de pointus, qui font briller les yeux des touristes. Loin d'enlaidir le paysage, l'alignement des « rails » aurait plutôt tendance à sublimer la carte postale.

Un des plus gros sites de la région

« *C'est typique, donc ça plaît*, poursuit Christian. *Et puis c'est l'un des plus gros sites de la région.* » Si on est loin de la centaine de cales recensée au début du siècle dernier, le rivage seynois fait aujourd'hui le plein de Pescadous. Tous versent une redevance à la DDTM pour qu'elle les autorise à remiser leurs pointus sur le domaine maritime littoral. L'État veille en outre à ce que chaque cale ait son bateau. Dans le cas contraire, c'est le grand ménage.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les adhérents de l'association s'accommodent du système et n'ont pas l'air bien malheureux. « *Je suis parti pêcher au lever du soleil*, nous confie Joël, retraité venu tailler le bout de gras sous les pins. *Bon, je n'ai ramené qu'un sar, mais la promenade n'était pas des plus désagréables…* »

> **“ Dès que la mer le permet, on met le pointu à l'eau”**

À ses côtés, Christian, qui tient son amour du pointu de son beau-père, ne verse guère, lui non plus, dans la dépression. « *Regardez autour de vous, c'est le paradis. Dès que la mer le permet, on met le bateau dans l'eau.* » À eux la liberté à la vitesse « gastéropodique » de 6 à 9 nœuds de moyenne.

Le retour, lui, est un peu plus tonique : si, sur les cales, les rails ont remplacé les rondins d'antan, il faut tout de même tracter hors de l'eau les quelque 600 à 800 kg de l'embarcation bigarrée via un treuil. Et, à de rares exceptions près, la plupart fonctionnent encore à l'huile de coude.

Mais le vrai sport, c'est au printemps qu'il se pratique. « *Les cales sont en iroko, un bois imputrescible, mais ça n'empêche pas les dégâts liés aux largades*, explique Christian. *Alors avant l'été, on relève les manches.* » Un peu d'effort pour ensuite profiter d'une mer de réconfort.

MA. D.
mdalaine@nicematin.fr

1. Direction départementale des territoires et de la mer.

Rendez-vous le 15 août pour une balade en mer

L'association des Pescadous de la Verne et de Fabrégas ne se contente pas de restaurer les cales de halage. Toute l'année, elle met en place de nombreuses manifestations et participe à celles des villes voisines. L'été, elle organise aussi, à destination du grand public, deux balades en mer sur les pointus des adhérents : l'une en juillet et l'autre en août. C'est ainsi que la prochaine aura lieu jeudi dans une semaine. « *Les départs se feront depuis Fabrégas de 9 heures à 16 heures*, explique Christian Tardy. *On embarque les gens sur nos pointus et on va se promener entre une demi-heure et 45 minutes du côté des Deux-Frères.* » Avis aux amateurs – et en général ils sont nombreux – : la promenade est gratuite et se fait sans réservation !

Pour remonter le pointu de l'eau, les cales ont chacune un treuil.

Rens. https://www.apvf.org/

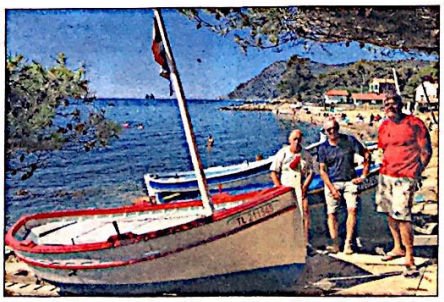

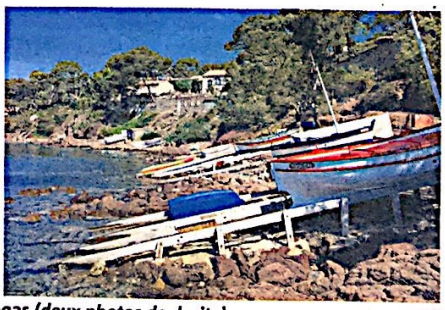

Les 33 cales de halage et leurs pointus sont répartis sur deux sites : la Verne *(deux photos de gauche)* et Fabrégas *(deux photos de droite)*.

Scanned with CamScanner